



# Robert Challe et Rousseau: “confessions” et “professions de foi” dans la littérature clandestine

Maria-Susana Seguin

## ► To cite this version:

Maria-Susana Seguin. Robert Challe et Rousseau: “confessions” et “professions de foi” dans la littérature clandestine. *La Lettre clandestine*, 2013. halshs-02329059

**HAL Id: halshs-02329059**

**<https://shs.hal.science/halshs-02329059>**

Submitted on 23 Oct 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ROBERT CHALLE ET ROUSSEAU :  
« CONFESSIONS » ET « PROFESSION DE FOI » DANS LA LITTÉRATURE CLANDESTINE.

Jean-Jacques Rousseau a-t-il lu, comme certains de ses illustres contemporains (Diderot, Voltaire, auxquels on a déjà consacré des journées<sup>1</sup>) des manuscrits philosophiques clandestins ? On est toujours tentés de vouloir découvrir dans les grands écrits du siècle des Lumières de nouvelles preuves de l'influence de la pensée clandestine, une forme de filiation intellectuelle nécessaire entre les grands philosophes et leurs prédécesseurs de l'ombre qui viendrait confirmer, comme s'il était encore nécessaire, l'importance centrale de cette littérature. Mais il est évident qu'il s'agit d'un piège intellectuel dont il faut doublement se méfier. Premièrement, parce qu'il inscrirait nos recherches dans une lecture historiographique entièrement orientée, dans laquelle toute l'histoire de la pensée s'expliquerait par une série d'influences qui conduiraient nécessairement à l'état présent du monde, ce qui est, on le sait, en contradiction avec la part de contingence qui fait l'essence de l'histoire. Deuxièmement, parce que cette recherche d'une filiation nécessaire dans les œuvres antérieures signifie, sinon nier, du moins sérieusement mettre en cause la spécificité et l'originalité des grands systèmes de pensée qui font cette même histoire.

Or, il arrive aussi que, dans certains cas, les ressemblances entre les idées exposées par des auteurs que tout semble opposer son telles que la comparaison paraît s'imposer d'elle-même, moins pour chercher le lignage historique qui permettrait d'identifier une forme de préséance philosophique de l'un par rapport à l'autre, que pour comprendre comment deux consciences agissant dans des contextes différents, et parfois même à des époques différentes, ont pu aboutir à des résultats aux conséquences similaires. Et parce que la même prudence qui invite à se méfier des rapprochements trop hâtifs doit nous rappeler aussi que les influences restent malgré tout possibles, puisqu'il n'y a jamais de système de pensée essentiellement et totalement original.

La question ainsi posée invite alors à préciser les termes de l'enquête que nous entreprenons dans ces pages et qui n'a pas l'aspiration d'aborder la relation de Rousseau à

---

<sup>1</sup> Sur ce point, voir les dossiers thématiques « Voltaire et les manuscrits philosophiques clandestins », *La Lettre clandestine* n° 16 / 2008 ; « Diderot et la littérature clandestine », *La Lettre clandestine* n° 19 / 2011. Voir également « Approches voltairiennes des manuscrits clandestins », *Revue Voltaire* n° 8 / 2008.

l'ensemble de la littérature clandestine, mais qui se circonscrit à l'étude d'un cas paradigmatique dans le contexte d'une réflexion d'ensemble sur le déisme : Rousseau a-t-il lu les *Difficultés sur la religion* de Robert Challe et a-t-il pu y trouver certaines des idées qui fondent son attitude à l'égard de la religion ? Rien ne permet, dans l'état actuel de nos connaissances, de répondre par l'affirmative. Rousseau ne mentionne dans ses écrits ni Challe, ni ses *Difficultés*, et pour cause. Le nom de Challe est, on le sait, pratiquement inconnu même de ceux qui ont effectivement lu son traité clandestin, et le sort du manuscrit des *Difficultés* reste encore assez énigmatique. Quant à la version imprimée en 1768 sous le titre *Le Militaire philosophe*<sup>2</sup>, elle est non seulement postérieure à l'œuvre théorique de Jean-Jacques mais il s'agit d'une version remaniée, différente de la version manuscrite produite par Challe, dont la tonalité matérialiste n'était certainement pas pour plaire à Rousseau (ni à Challe d'ailleurs). Ce qui apparaît en revanche à la lecture des écrits des deux auteurs, c'est la proximité pour le moins étonnante, non seulement sur un ensemble d'idées qui fondent la conception que les deux penseurs se font de la relation de l'individu à Dieu (ce qui peut aussi s'expliquer par l'esprit même du siècle des Lumières qu'ils représentent malgré le temps qui les sépare), mais également la parenté de leur méthode philosophique, aussi bien sur les principes essentiels qui la sous-tendent que sur certains des outils conceptuels qui la légitiment. Enfin, c'est surtout dans la défense d'une morale sociale fondée sur l'égalité essentielle entre les êtres qu'apparaît le plus clairement la proximité entre deux auteurs qui revendiquent leur absolue unicité au milieu de la société des hommes.

Il peut paraître un peu osé de comparer le grand Jean-Jacques Rousseau, qui signa de son nom chacun de ses écrits, à Robert Challe, l'homme qui fit de son anonymat un mode de vie. Et il est évident qu'on ne saurait mettre sur un même plan l'auteur des *Discours*, du *Contrat social* ou de l'*Émile* que l'auteur des *Illustres françaises* ou du *Journal de voyage aux Indes orientales*, aussi aboutie que soit son œuvre. Né au milieu du 17<sup>e</sup> siècle, Robert Challe meurt en 1721, au moment où Jean-Jacques n'est qu'un enfant (il arrivera à Bossey à peine un an plus tard<sup>3</sup>). Challe est français et catholique, alors que Rousseau le genevois est élevé dans la foi protestante. Ils mourront tous les deux dans la pauvreté, mais alors que Challe restera inconnu jusque dans la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle, Rousseau aura marqué de son empreinte le siècle des Lumières.

---

<sup>2</sup> *Le Militaire philosophe, ou Difficultés sur la religion proposée au Père Malebranche*, prêtre de l'Oratoire, par un ancien Officier., Londres [Paris], 1768.

<sup>3</sup> Jean-Jacques Rousseau, *Les Confessions*, éd. Jacques Voisine, Paris, Classiques Garnier Poche, 2011, Livre I, p. 12-25.

L'œuvre des deux auteurs est pourtant le résultat d'un cheminement personnel singulier qui finit par les rapprocher. Rien dans leur milieu ne les destine à une carrière littéraire ; ils appartiennent tous les deux à un univers modeste qui leur réserve des fonctions secondaires, contre lesquelles ils finissent par s'insurger. Jean-Jacques quitte Genève et prend la route alors qu'il trouve les portes de la ville de Genève déjà fermées, décidé à se forger un autre avenir que celui qu'on lui prépare comme apprenti, même s'il ne sait pas encore lequel, et Challe s'embarque pour l'Acadie afin de faire en Nouvelle France une fortune qu'on lui refuse dans le vieux monde<sup>4</sup>. Bien évidemment, le chemin emprunté par les deux auteurs sera très différent, mais leurs œuvres gardent la trace essentielle de cette expérience vitale et de la prise de conscience de soi dans l'absolue singularité de l'existence qui l'accompagne.

Cette conscience d'une unicité essentielle se traduit clairement d'un point de vue formel dans la pratique de l'écriture qui caractérise les deux auteurs et notamment dans l'emploi exclusif de l'écriture à la première personne qui apparaît en ce sens comme paradigmatique. Il est vrai que l'écriture à la première personne n'est pas rare dans la littérature du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>5</sup>, mais l'emploi unique d'un tel mode énonciatif n'est pas non plus anecdotique, il répond au contraire à une attitude philosophique qui sous-tend la pensée aussi bien de Challe que de Rousseau et qui participe de l'unité générale de leur œuvre. Que ce soit dans l'exercice des *Discours* ou dans les traités que sont le *Contrat social* ou l'*Émile*, la pensée philosophique de Rousseau suppose un recentrement sur soi fondamental dont la traduction discursive implique l'emploi de la première personne, comme une revendication d'une parole originale et originelle. On peut par ailleurs étendre cette réflexion à l'écriture romanesque, la forme épistolaire démultipliant l'affirmation de soi comme motif et comme support de la trame narrative. De même, la pratique littéraire chez Challe ne se conçoit pas autrement que par l'expression à la première personne, autrement dit, par une écriture qui met au premier plan la représentation d'une pensée en action à travers l'individu même qui la porte. Certes, les genres pratiqués par l'auteur, comme le récit de voyage, semblent exiger un tel choix. Mais l'importance de l'énonciation à la première personne se confirme, aussi bien d'un point de vue esthétique que philosophique dans le cas de sa production romanesque : l'enchâssement des histoires des *Illustres Françaises* ne répond pas seulement à la mode des narrations à devisants, elle traduit la conviction challienne que la vérité n'est jamais univoque, mais résulte de la confrontation des expériences individuelles et subjectives.

---

<sup>4</sup> A propos de Challe, voir Jacques Cormier, *L'Atelier de Robert Challe*. Paris, PUPS, 2010.

<sup>5</sup> On sait par exemple l'importance que revêt l'énonciation à la première personne dans la création romanesque, comme l'a clairement montré René Démonis, *Le Roman à la première personne : du classicisme aux Lumières*, Paris, A. Colin, 1975.

D'autre part, l'importance du retour sur soi comme moteur de la création et de la réflexion semble se confirmer quand on s'intéresse de plus près aux écrits personnels des deux auteurs. Il est inutile de rappeler ici le rôle que joue Jean-Jacques Rousseau dans l'émergence de l'autobiographie moderne, et la place que prennent chez lui les possibilités philosophiques et poétiques de l'écriture de soi. Cet aspect peut paraître moins évident dans le cas de Robert Challe, mais il est pourtant central, car c'est en parlant de lui que Challe se découvre auteur. Ceci apparaît clairement dans le cas du récit de voyage : les longues heures de navigation offrent à Challe l'occasion de dialoguer avec lui-même, avec ses souvenirs ou les auteurs qui ont marqué son existence, puis de revenir sur ses certitudes, de mettre en cause ses convictions, ou de s'inventer une vie à la hauteur de ses ambitions. Et Challe ne cessera de parler de lui : il est aussi l'auteur de *Mémoires*<sup>6</sup>, par lesquels il devient témoin privilégié d'une époque (la fin du règne de Louis XIV), et dans lesquels il propose sa vision, très personnelle, des événements contemporains. Ses romans mêmes se construisent sur le principe des récits de vie faits par ceux qui les ont vécues, ou par ceux qui ont été témoins directs des événements narrés, comme s'il n'y avait d'autre histoire possible que celle d'un être qui se raconte lui-même. Mais c'est certainement dans son œuvre philosophique que la dimension personnelle de l'œuvre apparaît de la manière la plus évidente, et que le lien avec la démarche de Rousseau est le plus fort.

En effet, les *Difficultés sur la religion proposées au père Malebranche* prennent la forme d'une lettre adressée par l'auteur à son illustre correspondant, dans laquelle Challe expose, de manière méthodique, les objections qu'il soulève contre les religions révélées ainsi que son projet d'une religion naturelle qui lui aura valu le titre de « père du déisme français »<sup>7</sup>. Or, si la critique des religions se présente sous la forme d'un savant traité rigoureusement construit et argumenté, elle n'en est pas moins l'aboutissement d'une transformation qui se confond avec la vie de l'auteur et qui remonte aux premiers souvenirs de son enfance. Challe rappelle ainsi dans le premier cahier les événements qui ont marqué ses plus jeunes années et qui ont disposé son cœur à l'analyse de la religion<sup>8</sup>. Les *Difficultés* apparaissent alors comme le résultat d'un long processus de maturation, une forme d'autobiographie intellectuelle, qui arrache même à son auteur l'aveu honteux de certaines de

---

<sup>6</sup> Robert Challe, *Mémoires. Correspondance complète. Rapports sur l'Acadie et autres pièces*. Publiés d'après les originaux, avec de nombreux documents inédits, par Frédéric Deloffre, avec la collaboration de Jacques Popin, Genève, Droz, 1996.

<sup>7</sup> Frédéric Deloffre, « Robert Challe, père du déisme français », *R.H.L.F.*, 1979 / 79, n° 6, p. 947-980.

<sup>8</sup> Robert Challe, *Difficultés sur la religion proposées au père Malebranche*. Édition nouvelle, d'après le manuscrit complet et fidèle de la Staatsbibliothek de Munich, par Frédéric Deloffre et François Moureau. Genève, Droz, 2000. Voir en particulier le cahier I, p. 73 sqq.

ses actions passées, comme sa participation aux dragonnades<sup>9</sup>. Bien évidemment, ce travail n'a pas la dimension systématique que peuvent avoir les *Confessions* de Rousseau, mais Challe n'entend pas non plus répondre au même projet littéraire et philosophique que lui : il ne cherche pas à réconcilier son moi moral et son moi social<sup>10</sup>, puisqu'il fait le choix de l'anonymat absolu, revendiqué même comme préalable philosophique, mais n'en confesse pas moins pour autant et ses fautes passées, et surtout ses convictions religieuses et philosophiques les plus profondes. Rappelons à ce propos la déclaration solennelle du quatrième cahier, dont la gravité n'est pas sans rappeler celle du préambule des *Confessions* :

[...] je prends Dieu à témoin qui est mon créateur et mon juge, que je n'ai aucune mauvaise intention ; je me pique d'équité et de droiture, j'ai même une humanité tendre qui n'est qu'une vertu de tempérament ; je ferais avec joie le sacrifice (non de ma vie dont je fais peu de cas) mais du repos dans lequel je m'efforce de passer ce qui m'en reste, pour procurer aux hommes une parfaite concorde et une heureuse paix qui les rendît tous contents les uns des autres. Je voudrais qu'ils s'aimassent et s'entretraitassent avec justice, comme la nature les y engage si fortement et clairement.

Je crois et crains Dieu, et me féliciterais beaucoup [...] si je pouvais contribuer par l'usage de mes petits talents à ce que le genre humain donnât à l'être parfait, son créateur et son juge, toute la gloire pour laquelle il l'a créé. Je ne cherche ni à me faire riche, ni à me donner un nom dans le monde. Je consens à vivre pauvre, inconnu, comme je suis. Ce souverain être sait si c'est mon cœur qui parle<sup>11</sup>.

Il y a donc une forme de convergence méthodologique entre les deux auteurs qui mérite notre attention. Il est vrai que l'œuvre philosophique de Challe repose entièrement sur sa condamnation massive des religions révélées, et sur l'adoption d'un déisme systématique comme fondement de la religion naturelle, épurée de toute forme d'artifice rhétorique ou social. Les écrits consacrés à la religion ne constituent certes pas le point central de l'œuvre de Rousseau, mais entretiennent une relation capitale avec le reste de sa pensée, notamment politique, et sont à l'origine de nombreux déboires personnels de l'auteur. Ce n'est donc pas tant dans la forme que peut prendre la pratique de la religion chez nos deux auteurs que réside la convergence dont nous parlons ici mais dans les principes qui fondent leurs attitudes à l'égard de la religion. C'est ce que l'on peut observer dans la *Profession de foi du vicaire savoyard* contenue dans le livre IV de l'*Emile*, l'un des manifestes les plus complets de la pensée religieuse de Rousseau et sans doute l'un des plus polémiques de son œuvre, et sur

<sup>9</sup> « Quand il me revient que pleins de vin nous tirâmes un misérable vieillard accablé de goutte hors du lit, où il ne pouvait souffrir le poids des draps, et le fimes danser en pleine place, sans que ses cris pitoyables [...] pussent fléchir notre barbarie ! Quel cruel souvenir, la plume me tombe de la main, et mes yeux ne la peuvent plus guider ». *Ibid.*, p. 86.

<sup>10</sup> Jean Starobinski, « Le problème de l'autobiographie », dans *La Transparence et l'Obstacle*, Paris, Gallimard, 1957 ; rééd. Paris, Gallimard, coll. « Tell », 2003, p. 216-239.

<sup>11</sup> Robert Challe, *Difficultés sur la religion*, op. cit., p. 720.

laquelle nous nous attarderons ici.

On le sait, le Vicaire n'est pas Rousseau : il s'agit d'un personnage forgé à partir de deux modèles historiques rencontrés pendant sa jeunesse<sup>12</sup>, une instance fictionnelle, donc, à qui Rousseau délègue certaines de ses idées, et dont le statut peut d'ailleurs susciter quelque débat. N'empêche que le Vicaire, en tant que dépositaire de la voix de Rousseau, fonctionne dans le texte comme une instance de parole, racontant elle-même le cheminement intellectuel et spirituel qui l'a conduit à élaborer une conception personnelle de sa relation à Dieu (sa « profession de foi ») et à adopter une attitude théiste qu'il offre en modèle d'abord au jeune Rousseau qu'il aurait rencontré en Italie, et à travers lui à Émile et au lecteur. Que ce cheminement soit celui de Rousseau lui-même ou celui qu'il attribue à son personnage, les points de convergence avec la démarche challienne n'en sont pas moins étonnants.

Il y aurait sans doute beaucoup d'aspects à étudier pour préciser la proximité de ces deux textes : rappelons rapidement l'importance que le premier cahier des *Difficultés* accorde aux préjugés liés à l'éducation, notamment celle reçue pendant l'enfance, et qui recourent les propos d'ouverture du Vicaire lui-même. On pourrait également étudier plus longuement la nécessaire décadence morale à laquelle conduit inéluctablement cette éducation, et qui est le sort commun du jeune Challe participant aux dragonnades, du jeune Rousseau perdu en Italie, ou encore du Vicaire lui-même avant sa conversion théiste<sup>13</sup> : ces deux étapes apparaissent comme essentielles à l'irruption du doute qui déclenche le nécessaire retour sur soi et l'entreprise de recherche de la vérité. On pourrait sans doute s'intéresser également au rapport que cette quête de la vérité entretient avec le modèle malebranchiste lui-même, explicite dans le cas de Challe, mais non moins important dans le cas de Rousseau et de son Vicaire<sup>14</sup>.

Intéressons-nous davantage à la comparaison des outils intellectuels qui, selon les deux auteurs, doivent guider cette recherche de la vérité, et qui sont revendiqués avec la même ardeur aussi bien par le Vicaire que par l'auteur des *Difficultés*. Si l'invocation de la raison comme « lumière naturelle » ne semble pas particulièrement originale en soi (elle fait partie de l'héritage rationaliste cartésien que représente le père Malebranche lui-même,

---

<sup>12</sup> Comme le précise Rousseau lui-même dans les *Confessions*, c'est dans le souvenir de deux prêtres rencontrés pendant sa jeunesse, l'abbé Gâtier, rencontré à Annecy, et l'abbé Gaime, qu'il fréquente à Turin, que Jean-Jacques trouve le modèle de son Vicaire savoyard. *Op. cit.*, Livre III, p. 132.

<sup>13</sup> Jean-Jacques Rousseau, *Emile*, livre IV, dans *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, coll. « La Pléiade », t. IV, p. xxx.

<sup>14</sup> Sur ce point, voir A.-R. N'Diaye « Les preuves de Dieu chez Rousseau, Malebranche et le 'militaire philosophe' », dans *Rousseau anticipateur-retardataire*, sous la direction de Josiane Boulad-Ayoub, Isabelle Schulte-Jenckhoff et Paule-Monique Vernes, Paris et Québec, L'Harmattan et Presses de l'Université Laval, p. 111-134.

destinataire des *Difficultés*), c'est son identification avec la « bonne foi » des auteurs présumés qui semble plus éloquente, (l'expression scande aussi bien les *Difficultés* que la *Profession de foi*) dans ce qu'elle instaure une distinction entre la raison philosophique traditionnelle, et celle que peut manifester un être qui se présente comme unique et différent : le Vicaire se présente lui-même comme un paysan caractérisé par la « simplicité de cœur » et la « raison [...] commune », mais de « bon sens »<sup>15</sup> et aimant la vérité. Le portrait que fait Challe de lui-même en ouverture des *Difficultés* n'est pas très différent<sup>16</sup>.

Ainsi, les « lumières naturelles »<sup>17</sup>, « l'assentiment intérieur »<sup>18</sup> qu'invoquent Challe ou Rousseau les place en dehors des cercles philosophiques traditionnels, des écoles historiques, bref, de tout ce qui pourrait relever d'une attitude sectaire ou identifiable en tant que telle. Le Vicaire explique qu'il a tout d'abord cherché une réponse dans les livres des philosophes, avant de conclure à la vanité des connaissances humaines et à la nécessité d'élaborer une réponse personnelle aux questionnements qui le déchirent<sup>19</sup>. C'était aussi la démarche de Challe, lui qui s'adresse au représentant même de la philosophie chrétienne pour lui exposer les « difficultés » auxquelles ses propres livres (ceux de Malebranche) n'ont pas pu répondre. Les « lumières naturelles » correspondent donc à une attitude polémique essentielle, non pas seulement à l'égard de la religion révélée elle-même, mais aussi des systèmes philosophiques que l'on pourrait y substituer. Le Vicaire attaque en particulier les matérialistes et leur athéisme sous-jacent<sup>20</sup>, tandis que Challe commence sa lettre à Malebranche en se défendant de toute « contamination » philosophique, et notamment spinoziste<sup>21</sup>.

Ce n'est donc pas au nom d'une doctrine organisée mais en vertu d'une valeur plus haute encore, parce qu'elle est intime et authentique, que les deux auteurs entreprennent leur quête de la vérité. Et cette valeur est celle de la « conscience », que Rousseau présente comme le « principe inné de justice et de vertu »<sup>22</sup> qui nous permet de juger de toutes les actions humaines, et dont « l'instinct et le dictamen », pour reprendre la définition de Challe, « nous instrui[sent] clairement, sans recherche, sans étude, sans instruction, sans besoin de

<sup>15</sup> Jean-Jacques Rousseau, *Émile*, op. cit., p. xx.

<sup>16</sup> Que ce soit dans la « Préface » ou dans l'ouverture du Premier cahier des *Difficultés*. Op. cit., p., 55-56 et 65-66.

<sup>17</sup> Robert Challe, *Difficultés*, op. cit., p. 141.

<sup>18</sup> Jean-Jacques Rousseau, *Émile*, op. cit., p. xxx.

<sup>19</sup> *Ibid*, p. xx.

<sup>20</sup> Voir sur ce point l'article de Marie-Hélène Cotoni dans ce même dossier thématique, p. xxx.

<sup>21</sup> Robert Challe, *Difficultés*, op. cit., p. 57-58.

<sup>22</sup> Jean-Jacques Rousseau, *Émile*, op. cit., p. xxx.

consultation étrangère, toujours, en tous lieux, et même malgré nous »<sup>23</sup>. Il est remarquable en ce sens de voir avec quelle force l'auteur des *Difficultés* insiste sur la nécessaire coïncidence du jugement de la raison et de la manifestation de conscience comme seules arbitres dans sa démarche critique : « la raison ni la conscience ne me disent point qu'adorer Dieu c'est bâtir des édifices somptueux », dit-il dans le quatrième cahier<sup>24</sup>. Ou encore « La raison et la conscience me disent clairement que je dois agir avec les autres hommes comme je sens qu'ils doivent agir avec moi<sup>25</sup> ». La conscience agit donc chez Challe comme une forme de sentiment intérieur instantanée et infaillible, qui précède tout autre forme de jugement construit, réservé à l'exercice volontaire de la raison : « La raison et la conscience me disent clairement que je dois adorer Dieu. Mais je ne dois en consulter que la raison pour en trouver la manière »<sup>26</sup>. Ou, comme l'expliquera plus tard le Vicaire, « les actes de la conscience ne sont pas des jugements, mais des sentiments », car « nous avons eu des sentiments avant des idées »<sup>27</sup>.

Bien évidemment, la rigueur logique qui régit le texte de Rousseau n'est pas comparable avec la massivité du traité de Challe, véritable procès en forme des religions positives, et en particulier du catholicisme. Ainsi, ce que le Vicaire savoyard condamne en quelques paragraphes au nom de la conscience et de la raison et par l'exposé de quelques principes généraux (la révélation, les dogmes positifs, les preuves historiques de la religion chrétienne<sup>28</sup>) est amplement détaillé dans le texte de Challe, suivant en cela une forme de tradition de la littérature clandestine<sup>29</sup>. Les deux textes s'accordent pourtant sur une autre série de points qu'il semble utile de rappeler brièvement pour terminer cette analyse formelle. Premièrement, l'évidence du bien dans le cœur de l'homme, même si Challe n'en vient pas, comme Rousseau, à affirmer sa bonté essentielle et originelle. Pour Challe, les notions de vice et de vertu n'existent pas *per se*, elles ne se définissent qu'en fonction de l'objet sur lequel s'exerce l'action humaine. Vice et vertu sont ainsi des notions empiriques, et le mal moral est avant tout, dans la pensée de Challe, un mal d'origine sociale, dont la manifestation la plus éclatante est la perte de l'équité dans la société : « il n'y a point de vertu que la Justice, ni vice

<sup>23</sup> Robert Challe, *Difficultés*, op. cit., p. 109.

<sup>24</sup> *Ibid.*, p. 624.

<sup>25</sup> *Ibid.*

<sup>26</sup> *Ibid.*

<sup>27</sup> Jean-Jacques Rousseau, *Émile*, op. cit., p. xxx.

<sup>28</sup> *Ibid.*, p. xxx.

<sup>29</sup> C'est en somme le contenu des deuxième et troisième cahiers. Le type d'analyse proposé par Challe est comparable à celui que l'on retrouve dans d'autres manuscrits philosophiques clandestins tels que les *Doutes sur la religion* ou l'*Analyse de la religion chrétienne*.

que l'Injustice », précise Challe<sup>30</sup>. L'homme n'est donc pas mauvais par nature, comme le voudrait le dogme chrétien de la chute, il est mauvais parce qu'il choisit lui-même de ne pas faire ce qui est juste.

La question de la bonté naturelle de l'homme conduit directement à l'affirmation de sa liberté essentielle, que l'on peut interpréter comme une attitude philosophique naturelle pour deux auteurs qui entendent se positionner contre les thèses matérialistes et contre toute forme de déterminisme moral. Mais la liberté humaine apparaît comme centrale dans le système moral des deux auteurs, pour qui la pratique de la vertu est un acte engagé, personnel et volontaire : « le bon usage de la liberté devient à la fois le mérite et la récompense »<sup>31</sup>, dit le Vicaire. La religion naturelle de Challe exige l'action positive, autrement dit non seulement le refus du mal, mais surtout le choix conscient du bien, qui conduit notre auteur à nier le principe de la grâce et à accorder à l'homme toute la puissance (et la responsabilité) de sa liberté : « Il n'y a point de vertu dans le néant, par conséquent dans l'omission d'aucune action, autant que cette action est criminelle [...] Il n'y a point de vertu dans des actions inutiles, encore moins dans celles qui sont mauvaises », affirme Challe<sup>32</sup>. L'auteur des *Difficultés* fait ainsi du libre arbitre, conséquence du péché originel selon la doctrine chrétienne, le principal atout de l'homme, la seule qualité capable de le rapprocher réellement de Dieu, voire, la justification de l'acte philosophique engagé que constituent les *Difficultés sur la religion adressées au père Malebranche*.

La place fondamentale accordée à la liberté de l'homme précise ainsi également le rôle attribué à la Providence, conçue non pas comme l'intervention ponctuelle de la puissance divine dans la vie des hommes, mais traduisant un ordre suprême qui a tout prévu pour notre bonheur, mais dont le déroulement dépend de l'exercice que l'on fait de sa liberté, ainsi que le rappelle le Vicaire : « Elle [la Providence] ne veut point le mal que fait l'homme, en abusant de la liberté qu'elle lui donne ; mais elle ne l'empêche pas de le faire, soit que de la part d'un être si faible ce mal soit nul à ses yeux, soit qu'elle ne pût l'empêcher sans gêner sa liberté et faire un mal plus grand en dégradant sa nature. Elle l'a fait libre afin qu'il fît non le mal, mais le bien par choix<sup>33</sup>. »

Ce point est essentiel parce qu'il nous montre que Challe et Rousseau apportent une réponse assez proche à la question majeure de l'origine du mal, par laquelle s'ouvre d'ailleurs

<sup>30</sup> Robert Challe, *Difficultés*, op. cit., p. 700.

<sup>31</sup> Jean-Jacques Rousseau, *Émile*, op. cit., p. xxx.

<sup>32</sup> Robert Challe, *Difficultés*, op. cit., p. 700. Voir à ce propos mon article « Sociabilité philosophique et philosophie clandestine : le cas de Robert Challe », dans Maria Susana Seguin (dir.), *Robert Challe et la sociabilité de son temps*, Montpellier, Presses Universitaires de La Méditerranée, 2011, p. 163-175.

<sup>33</sup> Jean-Jacques Rousseau, *Émile*, op. cit., p. xxx.

la *Profession de foi*. Dans la logique des deux textes, le mal ne résulte ni de l'action extérieure d'un agent maléfique, ni d'une quelconque erreur dans le plan divin, ce qui serait incompatible avec la nature parfaite de l'intelligence suprême qui préside à l'ordre universel. Le mal n'est que le résultat des mauvais choix des hommes, lorsque ceux-ci cessent d'écouter leur conscience et de consulter leur raison pour répondre à des intérêts qui leur sont totalement extérieurs. Voilà pourquoi, nous dit Challe, la vertu ne se trouve pas dans les « montagnes de livres » mais « dans les villages les plus éloignés de la ville épiscopale et de la paroisse [...] parmi les enfants qui comme Emile ne connaissent encore que la nature, et ne sont corrompus par aucune instruction »<sup>34</sup>. Le mal est avant tout un fait social, et se manifeste essentiellement par la rupture de l'équité naturelle entre les êtres et par l'irruption de l'injustice, dont la religion positive (et en particulier le catholicisme) est, selon Challe, l'une des principales manifestations.

Les points de convergence entre Challe et Rousseau sont encore nombreux : on pourrait parler de l'immortalité de l'âme et de la juste rétribution de nos actions par la divinité après la mort : ce point, amplement développé dans les *Difficultés*<sup>35</sup> comme l'un des fondements de la religion naturelle, devient même l'un des dogmes essentiels de la religion civile que propose le *Contrat social*<sup>36</sup>. Mais il serait sans doute plus intéressant d'aborder le point sur lequel il semble difficile de concilier les deux auteurs, celui de la nécessité d'une religion positive, celle qui semble séparer le déisme de Challe et le théisme de Rousseau, avec tous les débats que ces deux notions peuvent également susciter.

Challe, on le sait, combat toute forme de religion positive, le culte de Dieu n'est qu'une action intérieure qui n'a besoin pour s'exercer ni de temples ni de ministres, qui n'a surtout pas besoin de dogmes ni de livre sacré, tout au plus une table consignant les règles morales de la manière la plus neutre qui soit<sup>37</sup>. Le Vicaire savoyard partage l'idée d'une prééminence du culte privé : « Ne confondons point le cérémonial de la religion avec la religion. Le culte que Dieu demande est celui du cœur »<sup>38</sup>, nous dit-il. Mais il affirme aussi la nécessité d'une religion comme lien social fondamental : « Je regarde toutes les religions particulières comme autant d'institutions salutaires qui prescrivent dans chaque pays une manière uniforme

<sup>34</sup> Robert Challe, *Difficultés*, op. cit., p. 715.

<sup>35</sup> *Ibid.*, p. 609-617.

<sup>36</sup> En effet, la religion civile suppose que tous les citoyens acceptent un certains nombre de dogmes essentiels : « l'existence de la Divinité puissante, intelligente, bienfaisante, prévoyante et pourvoyante, la vie à venir, le bonheur des justes, le châtement des méchants, la sainteté du Contrat social et des Lois ». *Du Contrat social*, dans *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, coll. « La Pléiade », t. III, p. xxx.

<sup>37</sup> Robert Challe, *Difficultés*, op. cit., p. 697-704.

<sup>38</sup> Jean-Jacques Rousseau, *Émile*, op. cit., p. xxx.

d'honorer Dieu par un culte public, et qui peuvent toutes avoir leurs raisons dans le climat, dans le gouvernement, dans le génie du peuple, ou dans quelque autre cause locale qui rend l'une préférable à l'autre, selon les temps et les lieux. Je les crois toutes bonnes quand on y sert Dieu convenablement »<sup>39</sup>. Ce sont ces raisons qui expliquent que le Vicaire lui-même ait pu continuer à exercer sa mission sans discontinuer, même si cette pratique extérieure n'est pas toujours conforme aux convictions de son cœur.

Il est cependant quelques points essentiels sur lesquels Rousseau et Challe semblent s'accorder. On sait la beauté exceptionnelle que le Vicaire savoyard trouve dans la morale évangélique, dans laquelle il reconnaît les principes essentiels de la religion naturelle : « je m'attacherais moins à l'esprit de l'Eglise qu'à l'esprit de l'Evangile, où le dogme est simple et la morale sublime, où l'on voit peu de pratiques religieuses et beaucoup d'œuvres de charité »<sup>40</sup>, nous dit-il. Le Vicaire trouve même dans la comparaison entre la mort de Socrate et celle, très philosophique, de Jésus, une raison d'accepter l'idée de sa divinité, ou du moins de sa supériorité morale : « La vie et la mort de Socrate sont d'un sage, la vie et la mort du Christ sont d'un Dieu », affirme-t-il<sup>41</sup>. Mais il assortit aussi son éloge de nombreux points d'interrogations et prêche à son disciple l'avantage d'un prudent scepticisme, qui doit pousser l'homme à toujours rester « modeste et circonspect »<sup>42</sup> en matière de religion, d'autant qu'aucune d'entre celles, nombreuses, qui couvrent la terre ne saurait prétendre à imposer universellement son autorité<sup>43</sup>.

Challe se moque bien davantage de la naïveté et de l'ignorance de Jésus et condamne surtout les apôtres, qui ont détourné son message pour en faire une religion à leur seul avantage. Le Christ a « parlé sans exactitude et en esprit grossier »<sup>44</sup>, affirme-t-il, avant d'ajouter : « Si on lui eût parlé astronomie ou algèbre, si on lui eût demandé des nouvelles du Mexique, sa divinité eût été bien intriguée »<sup>45</sup>. Et pourtant, malgré ses nombreuses critiques, Challe ne donne pas du Christ l'image d'un imposteur, au même titre que Moïse, fondateur d'une secte à finalité politique, et s'éloigne en cela de la tradition philosophique clandestine<sup>46</sup>.

---

<sup>39</sup> *Ibid.*, p. xxx.

<sup>40</sup> *Ibid.*, p. xxx.

<sup>41</sup> *Ibid.*, p. xxx.

<sup>42</sup> *Ibid.*, p. xxx.

<sup>43</sup> Ce point est d'ailleurs un lieu commun de la littérature clandestine, qui légitime et exige même l'examen des religions révélées. Cf. César Chesneau Dumarsais, *Examen de la religion*, édition critique par Gianluca Mori, Oxford, Voltaire Foundation, 1998.

<sup>44</sup> Robert Challe, *Difficultés*, op. cit., p. 362.

<sup>45</sup> *Ibid.*, p. 418.

<sup>46</sup> Sur ce point, Maria Susana Seguin, « Valeurs chrétiennes et religion naturelle chez Robert Challe », dans *Philosophie des Lumières et valeurs chrétiennes. Hommage à Marie-Hélène Cotoni*, Paris, L'Harmattan, 2008, p. 53-61.

Au contraire, Jésus est souvent dégagé de toute responsabilité en ce qui concerne la doctrine chrétienne qu'il aurait lui-même désavouée. Ainsi, par exemple, Challe affirme que Jésus n'a jamais enseigné la Trinité<sup>47</sup>, ni la Résurrection ou le Jugement dernier<sup>48</sup>. Il n'a jamais affirmé être Dieu, ni de nature divine, mais a été perçu par ses contemporains comme un simple prophète<sup>49</sup>. Mieux encore, on surprend des passages dans lesquels Challe en vient même à louer, malgré tout, la bonté naturelle du Christ. Il introduit alors une distinction essentielle entre le Christ et les Chrétiens, prêtant à ces derniers l'intention malicieuse de déformer un message qui au départ, malgré ses faiblesses humaines, était moralement bon. Challe insiste même sur la différence qu'il fait entre la « restriction mentale jésuitique » et la « simplicité et [l]a droiture » du Christ dont il avoue avoir une « trop bonne opinion »<sup>50</sup>. Le Christ n'a certes rien inventé, mais il a le mérite d'avoir, comme Luther, dénoncé les excès et les erreurs de la religion de son temps, et d'avoir à sa façon, prêché une sorte de « réforme », en voulant « rapporter à la religion ce qu'elle avait d'essentiel et de bon, et bannir ce que la fraude, l'orgueil, l'avarice et le fanatisme y avaient introduit, et déclamer contre les ministres, pontifes, sacrificateurs et autres orgueilleux et insatiables tyrans »<sup>51</sup>, ce que, au passage, fait Challe lui-même.

Le christianisme de la fin du XVII<sup>e</sup> et du début du XVIII<sup>e</sup> siècle n'a donc rien à voir avec les enseignements du Christ, qui auraient fait, somme toute, une assez bonne religion, moralement acceptable : « Si on s'en était tenu là [aux enseignements du Christ, comme modèle d'une morale sociale], et qu'on eût donné une bonne interprétation à ses leçons, il n'y aurait pas eu grand mal », concède Challe, pour condamner ensuite : « mais il a fallu chercher du mystère, inventer la Trinité, l'Incarnation, le péché originel, la grâce [...] enfin tout l'attirail du papisme »<sup>52</sup>. La religion historique a donc profondément détourné le message évangélique primitif, qui, au fond, n'était pas très éloigné du système philosophique proposé par Challe :

Les apôtres ne prêchaient que le pur déisme, auquel ils mêlèrent le nom de J.C. d'une manière obscure, en sorte qu'on n'en avait guère d'autres sentiments que d'un prédicateur envoyé immédiatement de Dieu ; que la malice des hommes ennemis de la vérité avait fait périr, en récompense de quoi Dieu l'avait comblé d'une puissance extraordinaire, ce qui n'avait absolument rien de choquant<sup>53</sup>.

---

<sup>47</sup> *Ibid.*, p. 411.

<sup>48</sup> *Ibid.*, p. 415.

<sup>49</sup> *Ibid.*, p. 411.

<sup>50</sup> *Ibid.*, p. 418.

<sup>51</sup> *Ibid.*, p. 362.

<sup>52</sup> *Ibid.*, p. 576.

<sup>53</sup> *Ibid.*, p. 458.

Malheureusement, « notre christianisme n'est point celui de ce temps-là »<sup>54</sup>, et on peut même affirmer que « si J.C. revenait au monde, et qu'il fût prêcher en Italie ou en Espagne, il serait traîné le lendemain dans les prisons de l'Inquisition »<sup>55</sup> ... Non pas que Challe prône un retour au christianisme primitif, mais plutôt que la religion naturelle que proposent les *Difficultés* apparaît comme un retour aux fondamentaux du christianisme, non seulement dans ses principes mais aussi dans sa structuration. Le culte de Dieu, tel que le propose le quatrième cahier des *Difficultés*, est délivré de tous les artifices que Challe dénonce dans la religion chrétienne. Dégagée de toute sa dimension historique profondément humaine, la religion naturelle élaborée par Robert Challe repose sur la relation directe et intemporelle de l'homme à son Créateur, sans médiateurs, sans ornements, sans rites, une rhétorique liturgique purement symbolique mais totalement inefficace, et surtout sans médiateur (y compris le Christ) entre l'homme et Dieu, puisque aucune personne ne peut s'arroger le droit de représenter les intérêts divins sur terre. L'adoration que l'homme doit à Dieu se résume à la prière silencieuse et privée<sup>56</sup>, comme le contact le plus pur et le plus authentique que l'homme peut aspirer à entretenir avec Dieu, seul acte efficace de son adoration. En somme, la religion que le Vicaire savoyard trouve dans le « livre de la nature » ...

Mais, s'il est vrai que la religion challienne apparaît comme le résultat d'une pratique individuelle (l'adoration privée, et l'exercice libre de la vertu), l'auteur des *Difficultés* semble prêt à accepter l'idée d'un culte social, dans lequel il réhabilite les notions de l'église primitive, que le christianisme a détournées : l'assemblée du peuple, réuni pour adorer Dieu<sup>57</sup> ; le culte collectif<sup>58</sup> ; la présence, non pas de prêtres, mais de « sénateurs », ou d'« anciens », élus par l'assemblée du peuple en raison de leur sagesse, mais qui ne recevraient aucune récompense matérielle pour ce travail<sup>59</sup> ; enfin, un court catéchisme, résumant les principes de l'adoration et de la pénitence, gravé dans le marbre ou dans le bronze, en langue ancienne et en langue vernaculaire, qu'on renouvellerait tous les cent ans en prenant compte des évolutions du langage, et dont on prendrait soin de fixer le sens et la

---

<sup>54</sup> *Ibid.*, p. 452.

<sup>55</sup> *Ibid.*, p. 468.

<sup>56</sup> Geneviève Artigas-Menant, « La prière dans *Les Difficultés sur la religion* », dans *Autour de Robert Challe*, Paris, Honoré Champion, p.p. Frédéric Deloffre, 1993, p. 257-270, et dans *Du secret des clandestins à la propagande voltairienne*, op. cit., p. 65-75.

<sup>57</sup> *Robert Challe, Difficultés*, op. cit., p. 706.

<sup>58</sup> « Chanter des hymnes et des psaumes dont des folies quelques belles que soient ces chansons. La poésie n'est de mise que d'amant à maîtresse », *Ibid.*, p. 707.

<sup>59</sup> *Ibid.*, p. 710.

prononciation, afin d'éviter toute erreur d'interprétation accidentelle ou non<sup>60</sup>. La pratique de la religion rationnelle selon Challe associe ainsi deux dimensions, l'action libre des individus, action intérieure, dans leur relation privée à Dieu, mais aussi l'action positive sur autrui, dont le but est aussi bien la recherche du bonheur individuel que collectif, au point de devenir même un principe politique :

Et voilà autant qu'il en faut pour rendre à Dieu toute la gloire qu'il peut recevoir des créatures, ou pour parler exactement, pour remplir les desseins du créateur, et pour le bonheur du genre humain, ainsi que pour le *gouvernement de toutes les républiques*, comme des moindres sociétés et des familles<sup>61</sup>.

L'organisation positive du culte repose ainsi sur une forme primitive de pacte social, qui oblige chacune des parties à respecter les fondements de ce contrat. De sorte qu'il est aussi de l'obligation de la communauté et de chaque individu séparément d'exercer un droit de censure directe sur le prédicateur, à l'instant même où celui-ci mêle un quelconque enseignement privé aux principes de la religion universelle : « Tout le peuple jugera sur le champ, nous dit Challe, la question et traitera le prédicateur suivant sa folie ou sa malice »<sup>62</sup>. Ce principe a par conséquent un fond politique évident, et il est à mettre en relation avec la critique que Challe manifeste à l'égard des dernières années du règne de Louis XIV, dont il s'accorde pourtant à reconnaître son caractère « d'honnête homme », mais dont l'erreur la plus importante a été d'établir des intermédiaires entre lui et ses sujets, et de gouverner par « procuration »<sup>63</sup>. Or ces « procureurs » ont oublié de servir les intérêts collectifs, pour ne satisfaire que leurs besoins égoïstes, abandonnant par conséquent toute forme de vertu individuelle et citoyenne.

Il est évident que le modèle social de la religion naturelle selon Challe ne prend nullement la dimension politique que peut avoir la religion civile de Rousseau, notamment celle qu'il développera plus tard dans le dernier chapitre du *Contrat social*. La pensée politique de Rousseau est bien plus systématique que celle d'un Challe qui ne songe même pas à la possibilité d'un changement de régime, mais aspire à l'amélioration du fonctionnement moral de la monarchie absolutiste de Louis XIV. La religion civile que Rousseau propose dans le *Contrat social* est en réalité le pilier sur lequel se fonde tout son projet politique : la religion de l'État fonde la sainteté du contrat social et de ses lois, et donne à l'obéissance du citoyen une dimension sacrée, assurant même l'unité et la défense de la

---

<sup>60</sup> *Ibid.*, p. 711.

<sup>61</sup> *Ibid.*, p. 700. Je souligne.

<sup>62</sup> *Ibid.*, p. 711.

<sup>63</sup> Robert Challe, *Mémoires. Correspondance complète*, Genève, Droz, 2002, p. 39-40.

nation. Mais la formulation même des principes essentiels de cette religion civile nous rappelle encore une fois les principes de la religion chailienne, tels qu'il sont présentés dans le quatrième cahier des *Difficultés* : « Les dogmes de la religion civile doivent être simples, en petit nombre, énoncés avec précision, sans explications ni commentaires. L'existence de la Divinité puissante, intelligente, bienfaisante, prévoyante et pourvoyante, la vie à venir, le bonheur des justes, le châtement des méchants, la sainteté du contrat social et des lois : voilà les dogmes positifs »<sup>64</sup>.

Rousseau a donc bien lu les *Difficultés de la religion* de Robert Challe ? Il a sans doute eu l'occasion de le faire, lors de ses nombreux voyages et grâce à ses relations diverses dans les milieux philosophiques et religieux de l'époque<sup>65</sup>, mais nous n'en aurons peut-être jamais la certitude. Et peu importe, en fin de compte. La lecture des œuvres des deux auteurs montre une proximité méthodologique et philosophique qui peut certainement s'expliquer par un contexte intellectuel propice à la remise en cause des certitudes et à la quête anxieuse de la vérité qui caractérise le siècle des Lumières, dont Challe est l'un des brillants initiateurs et Rousseau l'un des plus illustres représentants, mais qui apparaît aussi comme le résultat de deux expériences de vie singulières et comme l'expression de deux âmes parfaitement conscientes de leur unicité essentielle et de leur originalité absolue, s'affirmant dans leur spécificité devant la société des hommes à laquelle ils délivrent un message urgent et vital.

Maria Susana Seguin  
Université Paul-Valéry Montpellier III  
IRCL – UMR 5186 du CNRS.

---

<sup>64</sup> Jean-Jacques Rousseau, *Le Contrat social*, op. cit., p. xxx.

<sup>65</sup> Gilbert Py, « Jean-Jacques Rousseau et la congrégation des prêtres de l'Oratoire de Jésus », *Annales de la Société Jean-Jacques Rousseau*, n° 38 (1969-1971), p. 127-154.